

26 janvier 2010

10.307

**Question des groupes UDC, PVS et socialiste****Question "urgences"**

Un hôpital a de longs corridors, ceci permet bruissements et bruits de couloirs qui entretiennent un climat de travail délétère et improductif. Déjà deux médecins-cadres licenciés ont exprimé leurs sentiments par voie de presse, et la direction de HNe a cherché, maladroitement, à se justifier. Dans ce que l'on peut poliment commencer à considérer comme une embrouille, le Conseil d'Etat peut-il nous confirmer:

- que le responsable des urgences et du SMUR des montagnes, pourtant promis à un bel avenir à HNe, va quitter son poste pour aller à l'hôpital de St-Imier, alors qu'il s'agit d'un professionnel renommé et apprécié?
- qu'un talentueux orthopédiste du CHUV, que la direction souhaitait installer à La Chaux-de-Fonds, a préféré l'hôpital de Moutier?
- que le directeur médical de HNe souffre du climat délétère qui règne sur l'hôpital?
- que, mais cela relève presque de l'anecdote dans le contexte actuel, l'on a transféré la centrale téléphonique à Neuchâtel sans en informer spontanément le personnel, car "politiquement" il ne fallait pas le dire?

Si ces assertions s'avèrent vraies, le Conseil d'Etat estime-t-il que la situation à HNe est toujours sous contrôle et que les bonnes personnes se trouvent à sa tête?

Avons-nous l'assurance qu'après cette longue période d'intrigues en son sein, HNe dispose des bons dirigeants pour mettre en oeuvre les réformes qui redonneront, aux Neuchâteloises et aux Neuchâtelois, confiance en leur système de santé?

Signataires: B. Courvoisier, P. Erard, R. Clottu, F. Robert-Nicoud, D. Schär, J.-Ch. Legrix, B. Nussbaumer, M. Schafroth, P.-A. Thiébaud, S. Locatelli, A. Houlmann, L. Zwygart-de Falco, F. Cuche et S. Latrèche.